

## Extrait du procès-verbal Délibération du Comité Syndical

Comité Syndical du 29 novembre 2022  
(Salle des fêtes - Dieffenbach-Au-Val)

⇒ Membres en exercice : 51  
⇒ Présents ou remplacés : 30

⇒ Membres titulaires absents - excusés : 27  
⇒ Procurations : 9

### Mobilités

Objet : 2022-VI-3 ADHESION A L'ASSOCIATION VELO & TERRITOIRES

Rapport n° 3 présenté par Monsieur Claude SCHALLER, Vice-Président

#### RÉSUMÉ

Le présent projet de délibération a vocation à autoriser le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Sélestat Alsace Centrale à adhérer à l'association Vélo & Territoires qui a pour objectif de proposer une structure de référence auprès des collectivités pour le développement du vélo et de coordonner le réseau national cyclable.

#### I. RAPPORT

Le PETR Sélestat Alsace Centrale mène depuis plusieurs années une politique volontariste sur le développement du vélo : plan global de déplacements, schéma directeur cyclable intercommunautaire, expérimentation avec Geovelo, défi vélo Ville en Selle, mise en place de bornes d'autoréparation vélo.

L'Alsace Centrale est une région de cyclotourisme avérée, avec notamment deux véloroutes qui la traversent. Plusieurs types d'usages vélo cohabitent sur le territoire : utilitaire, loisir, tourisme, itinérance.

##### A) Vélo & Territoires

Créé en 1999 par et pour les territoires, Vélo & Territoires est un réseau de plus de 160 adhérents (régions, départements, EPCI, PETR, communes) mobilisés dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030.

Vélo & Territoires a pour ambition de proposer une structure de référence auprès des collectivités pour le développement du vélo, de faire infuser la culture vélo par et au sein des collectivités et de créer les conditions favorables au développement des politiques cyclables.

## Vélo & Territoires vise à :

- **Animer et fédérer** : échanges, communication, animation de clubs, mise en relation, événements
- **Outiller, Inspirer et accompagner** : expertise technique, data vélo, veille en France et à l'étranger
- **Représenter et défendre** : instances nationales, développement d'actions partenariales, suivi du plan vélo national
- **Mesurer et objectiver** : plateforme nationale des fréquentations, observatoire national des véloroutes, enquête territoire, outil de signalement des anomalies cyclables.

Les outils utilisés pour l'échange et la communication : site internet (250 000 visites par an), 20 newsletters, réseaux sociaux, revue trimestrielle, publications, événements (600 congressistes par an), modules en ligne, réseau de 4 500 contacts métiers, forum d'échanges entre adhérents.

## B) Intérêt et avantages pour une adhésion

### 1) Bénéficier d'une caisse de résonance en France et en Europe

- Représentation dans les instances nationales et européennes
- Veille et relais prioritaire des actualités et financements nationaux et européens
- Promotion de l'action cyclable dans les supports de communication de Vélo & Territoires : revue trimestrielle, newsletters pour adhérents et grand public, site internet et réseaux sociaux
- Accès à des argumentaires politiques, chiffres clés et atlas vélo régionaux.

### 2) Appartenir à un réseau dynamique et reconnu

- Événements : Rencontres Vélo & Territoires, Conférence nationale du tourisme à vélo, webinaires thématiques
- Echanges de bonnes pratiques sur le forum de discussions et relais des appels à expérience
- Annuaires (élus, techniciens, bureaux d'étude, solutions vélo)
- Interventions ponctuelles aux événements et collaboration avec des partenaires stratégiques (Cerema, ADN Tourisme, France Vélo Tourisme, FUB, CVTCM...)

### 3) Accéder à une expertise sur le vélo et les schémas de référence

- Suivi du Schéma national des véloroutes, des schémas régionaux et départementaux
- Suivi des documents stratégiques au niveau national et dans les collectivités
- Information géographique nationale et homogène grâce à l'Observatoire national des véloroutes
- Production de cartes vélo personnalisées et de comparaison avec les territoires voisins
- Expertise sur les comptages vélos, et rapport annuel Analyse des fréquentations vélos
- Espace adhérents (documentation, modules pédagogiques, politiques et techniques)

Pour son adhésion à l'association Vélo & Territoires pour l'année 2023, le PETR Sélestat Alsace Centrale devra s'acquitter de la cotisation annuelle décomposée comme suit :

- 500 € (montant fixe)
- 0.005€ par habitant pour les EPCI et groupements de collectivités (77 355 habitants INSEE 2018)

Soit un montant total de **886,78 euros**.

- VU le Code général des collectivités territoriales ;
- VU les statuts du PETR de Sélestat Alsace Centrale lequel est notamment compétent pour mettre en œuvre pour le compte de ses communautés membres des actions en matière de mobilité.

**CONSIDERANT**

L'intérêt pour le PETR Sélestat Alsace Centrale de bénéficier du réseau et des informations sur le développement du vélo et des services vélo

**CONSIDERANT**

Les multiples actions, études et événements déployés par le PETR Sélestat Alsace Centrale sur la thématique du vélo sur le territoire

**CONSIDERANT**

L'intérêt pour le PETR Sélestat Alsace Centrale de promouvoir au sein d'un réseau d'élus et de techniciens ses actions pour le développement du vélo sur le territoire

**II. DECISIONS**

**Il est demandé au Comité Syndical**

Sur avis favorable du Bureau réuni le 7 novembre 2022

**De se prononcer sur ces dispositions,**

**D'APPROUVER** l'adhésion à l'association Vélo & Territoires,

**D'INSCRIRE** la contribution financière du PETR Sélestat Alsace Centrale à hauteur de 886,78 euros au budget primitif 2023

**DE DESIGNER** deux membres du Comité Syndical pour représenter le territoire :

- **Claude SCHALLER** : élu titulaire
- 
- **Yves DUSSOURD** : élu suppléant

**D'AUTORISER** le Président à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Ces dispositions ont été adoptées à l'unanimité par 39 voix.**

**Membres en exercice présents.**

**Monsieur Patrick BARBIER, Président**

**Mesdames et Messieurs, Noëllie HESTIN, Jean-Marc BURRUS, Robert ENGEL, Alain MEYER, Claude SCHALLER, Serges JANUS, Vice-présidents.**

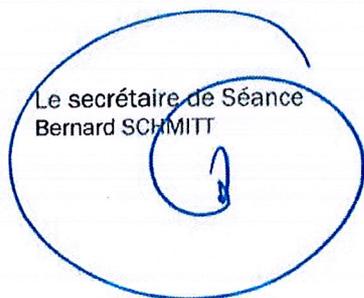
Mesdames et Messieurs, Charles ANDREA, Yves DUSSOURD, Philippe SCHEIBLING, Virginie MUHR, Tania SCHEUER, Christian SCHLEIFER, Philippe WOTLING, Patrick BUHL, Emmanuel ESCHRICH, Jean-Pierre PIELA, Bernard SCHMITT, Yvette WALSPURGER, Michel BUTSCHA, Mathieu LAUFFENBURGER, Jean-Luc FRECHARD, Thomas GOETTELMANN, Régine ORSATIE, **Membres titulaires.**

Mesdames et Messieurs Michèle CLAVER Bertrand GAUDIN, Olivier MORIS, Michel RENAUDET, Yves HOLZMANN, MULLER André, WITZ Jean-Marc, **Membres suppléants,**

### Procurations

Monsieur Christophe KNOBLOCH, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Robert ENGEL ;  
Monsieur Patrick DELSART, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Patrick BARBIER ;  
Monsieur Sylvie HIRTZ, membre titulaire, donne procuration à Charles ANDREA ;  
Monsieur Olivier SOHLER, membre titulaire, donne procuration à Monsieur Philippe SCHEIBLING ;  
Monsieur Michel WIRA, membre titulaire, donne procuration à Yves HOLTZMANN ;  
Monsieur Philippe DESAINQUENTIN, membre titulaire, donne procuration à Claude SCHALLER ;  
Monsieur Denis PETIT, membre titulaire, donne procuration à Jean Luc FRECHARD ;  
Madame Nathalie ROUSSEL, membre titulaire, donne procuration à Noëllie HESTIN ;  
Madame UHLERICH Marie-Odile, membre titulaire, donne procuration à Serge JANUS.

Le secrétaire de Séance  
Bernard SCHMITT



Pour extrait conforme, Sélestat, le 5 décembre 2022

Le Président,  
p/o Philippe STEEGER

